



Trait d'union d'Octobre 2018

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Numéro élu(e)s d'astreinte: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 17/01 au 18/02 2019 *

MOT DU MAIRE

Dimanche 11 novembre : soyons nombreux à rendre hommage au sacrifice des soldats et aux souffrances du peuple à l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre

La rumeur au temps des réseaux « sociaux »

Depuis la nuit des temps, le phénomène de la rumeur a su s'adapter à l'évolution de la société. Longtemps uniquement orale, elle a adopté l'écrit puis la machine à écrire ou le téléphone.

L'explosion de l'usage des réseaux dits « sociaux » (du fait d'une traduction paresseuse de l'anglais) offre un nouveau terrain de jeu à cette vieille tradition. Comme ces réseaux sont souvent fermés (du moins c'est ce que croient leurs usagers)

ou offrent une forme d'anonymat, on assiste à une profusion de textes qui peuvent être intéressants à partager mais qui sont malheureusement parfois injurieux, ignobles ou tout simplement parfaitement faux. Là où les rumeurs circulaient auparavant uniquement « sous le manteau », elles prospèrent désormais aussi dans des cercles fermés qui ne cherchent surtout pas à confronter leurs propos avec d'autres sources, de peur sans doute d'être contredits. Nous n'avons pas encore mesuré le fiel qui peut ainsi se répandre et s'auto-entretenir...

Parfois, une « fuite » permet de découvrir des contre-vérités qui sidèrent puis laissent imaginer tout ce qui a pu se dire par ailleurs !

Notre paisible commune n'échappe évidemment pas à ce phénomène de société. Au niveau privé, je sais que de nombreux parents sont très attentifs à éduquer leurs enfants qui trouvent leur principale source d'information dans ces réseaux « sociaux ». Que tous les parents soient vraiment mobilisés !

Au niveau des affaires publiques, je n'ai pas eu connaissance de dérapages majeurs mais de petits arrangements avec la vérité qui ne font pas bon ménage avec une vie démocratique sereine. Mais je ne suis pas au courant de tout. C'est pourquoi je vous incite à me contacter si vous avez connaissance d'une rumeur, d'une prétendue « information » qui vous étonne ou ne correspond pas à ce que vous savez par ailleurs.

Je parle bien entendu des faits eux-mêmes et non de l'opinion que chacun peut avoir sur ces faits. De la même façon, je ne demande pas qui propage cette rumeur.

Bien entendu, je donnerai les éléments factuels à ceux qui auront le souci de venir vérifier leurs sources, et parfois plus largement selon la nature du sujet.

Et si nous parlions finances : les taxes locales

Nous avons déjà évoqué dans un précédent Trait d'union le mécanisme de la taxe d'habitation et son rôle fondamental dans les comptes de la commune.

La décision du gouvernement d'alléger progressivement puis de supprimer le paiement de cette taxe pour de nombreux contribuables va nécessiter de compenser cette ressource indispensable pour l'action municipale. En fait, l'Etat renonce à recouvrer une partie d'une taxe votée par les communes. Il est donc obligé de compenser (comme c'est déjà le cas pour des circonstances plus rares). L'autre conséquence est une forme de découplage entre les habitants et leur commune. Et enfin, il sera nécessaire de trouver d'autres mécanismes pour assurer le financement pérenne de nos collectivités.

En effet, le gouvernement entend fonder ses dégrèvements sur le produit de la taxe d'habitation de 2017. Or celle-ci évolue chaque année, pour tous du fait de l'inflation, individuellement du fait des évolutions des bâtiments, à l'échelle des communes lorsque les taux bougent.

C'est le cas pour notre commune car le Conseil Municipal a voté une augmentation minime des taux (taxe d'habitation et taxes foncières) d'une amplitude de 1%, soit en moyenne un peu moins de 10€ par foyer pour TH + TF. Rappelons que les taux n'avaient pas augmenté

depuis 2012 et avaient même baissé en partie en 2014 suite au passage en commune nouvelle. Rappelons également que nos taux se situent en-dessous de la moyenne départementale.

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt les propositions du gouvernement en matière de fiscalité locale et nous vous en tiendrons informés.

Le Maire, Noël ANCIAN



Marché de Noël bourg de Saint Germain le
dimanche 9 décembre de 8h00 à 13h00.

ANNIMATION EN EXTERIEUR avec la compagnie *CARTON COMPAGNIE*

Grelots tintant, les lutins déambulent au milieu des passants avec leur charrette musicale et lumineuse pleine de surprises, faisant vivre toute la magie de Noël. Chants traditionnels, chansons inconnues et légendes de Noël et de l'hiver font pétiller les petits yeux et les grandes oreilles...Apportant joie et bonne humeur, partout où ils passent, Les Lutins prennent un malin plaisir à épater la galerie par leurs facéties, leurs pitreries et bien sûr leur orgue de barbarie !!!

Animation réalisée par la compagnie Carton compagnie, qui nous avait, lors de la précédente saison culturelle, présenté « Zébrichon » (voir programme/ affiche en page 9)

LA MAIRIE VOUS INFORME

-Les cérémonies du 11 novembre 2018 tenant compte de la messe dominicale de Bully à 9h00, se dérouleront comme suit :

-8h00 monument aux morts cimetière de Saint Germain

-9h00 messe à Bully

-10h30 monument aux morts à Sarcey

-11h30 monuments aux morts à Nuelles avec la fanfare et prolongé dans la salle des fêtes par des témoignages divers, une exposition (salle des mariages) et le pot de l'amitié.

L'exposition se tiendra dans la salle des mariages de la mairie annexe bourg de Nuelles et sera ouverte au public:

-les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 de 18h00 à 19h30
-et le jeudi 15 novembre de 16h30 à 19h30.

-Colis des Aînés :

Bénéficiaires : dans la lancée de 2016, nous passons de 71 ans à 72 ans révolus au 1^{er} janvier 2018 pour bénéficier de ce colis. Le samedi 15 en journée vous aurez donc sans doute une petite visite. Si vous êtes absent(e)s, un petit mot sera glissé dans votre boîte aux lettres.

Bénévoles : vous aimez échanger, vous avez un peu de temps et envie d'aller à la rencontre des autres, rejoignez-nous le **samedi 15 décembre à 9h** en mairie principale pour organiser la distribution des colis.

Pour information, le traditionnel repas aura lieu le dimanche 14 Avril 2019 à la salle du Colombier (pour les 70 ans et plus).

- Rencontres élus-citoyens le samedi 17 novembre à 9h30 en mairie principale.

-Dates des prochains conseils municipaux.

Lundis 5 novembre et 17 décembre à 20 heures en mairie principale.

-Fermeture de la déchèterie de Fleurieux pendant les travaux*

-Vos prochains articles avant le 21 novembre pour une distribution du prochain Trait d'Union fin décembre.

- Forum des Associations et Entreprises : Merci à tous, participants et visiteurs d'être venus encore plus nombreux lors de ce moment convivial d'échanges de rencontres et de découvertes des richesses de notre territoire.

CULTURE :

Lors du forum, la billetterie de la Saison Culturelle a connu un vrai succès. Succès également à l'occasion de la première soirée de présentation des saisons culturelles de l'Arbresle et Saint Germain Nuelles, en lien avec Bully. A ce titre nous vous rappelons que les abonnés de Saint Germain Nuelles bénéficient de tarifs réduits sur les spectacles de l'Arbresle et réciproquement. Lors de votre/vos achat(s) il suffira de présenter votre carte d'abonné remise à l'occasion du forum.

Spectacles à venir :

-Samedi 27 octobre à 20h30 salle Claude Terrasse à l'Arbresle

ALEX VIZOREK EST UNE OEUVRE D'ART:

L'Art c'est comme la politique, c'est pas parce qu'on n'y connaît rien qu'on ne peut pas en parler. Et Alex Vizorek en a des choses à dire sur la Musique, la Sculpture, le Cinéma ou encore l'Art Moderne. « Le phénomène » de l'humour belge vous emmène dans un univers flamboyant où Magritte, Ravel, Bergman, Visconti et Bergson côtoient Pamela Anderson, Luis Fernandez et Paris Hilton. Sa mission : vous faire rire tout en apprenant. A moins que ce ne soit l'inverse. Ce jeune belge n'est pas drôle uniquement sur les planches. En parallèle à son spectacle, Alex Vizorek anime avec Charline Vanhoenacker l'émission culte « Par Jupiter » sur France Inter, et propose une chronique dans l'émission « Salut Les Terriens » chaque week-end.

Un spectacle organisé par les communes de Bully, Saint Germain Nuelles et l'Arbresle. 300 places. COMPLET

-Mardi 13 novembre à 18h30 et 20h30 (à partir de 3 ans, Nuelles)

TIERRA EFIMERA Cie Colectivo Terron

« Un matériau banal, au service d'un spectacle très original ! »

Derrière un vaste écran translucide mis en lumière, trois acteurs manipulent avec une surprenante dextérité une seule et même matière – la terre – qui se retrouve projetée sous différentes formes sur l'arrière d'un écran. Les spectateurs, enfants comme adultes, sont subjugués par ce ballet de terre qui emmène leur imaginaire dans un voyage inoubliable.

-Mardi 4 décembre à 18h30 et 20h30 (à partir de 6 ans Nuelles)

ICIBALAO Sostenuto Prod

«ICIBALAO» est un mélange de chansons, de conte et de poésie musicale. Thibaud Defever, chanteur-guitariste du groupe Presque oui et ses deux musiciens s'immiscent subtilement dans le récit. Celui d'une amitié entre deux enfants, Nina, 11 ans, aventurière et tête brûlée, qui vit tant bien que mal avec les fleurs noires qui grandissent dans son corps, et Thibaud, 11 ans, craintif, timide, qui aimerait ne plus avoir peur de son ombre...

Une histoire en chansons qui oscille entre onirisme et réalisme, qui parle de rêve, d'épanouissement et de maladie, avec beaucoup de tact et de fantaisie, de tendresse et d'humour.

Infos et réservation en Mairie, à l'office de tourisme ou les soirs de spectacles s'il reste des places.

Venez vite faire vos réservations les places partent vites !

Saint Germain Nuelles

08H30 - 13H : PLACE DE L'ALAMBIC

Spécialités culinaires, restauration sur place ou à emporter, de quoi titiller vos papilles, mais également de l'artisanat pour vos futurs petits cadeaux ! Venez nombreux participer à ce joyeux marché animé en attendant Noël.

9h30-13h00 : LES LUTINS DE NOËL animation (en)chantée
Par la Carton compagnie !

10h-13h : Téléthon : Échelle des pompiers

10h30 : Arrivée de l'invité surprise ! Pour les petits...et les plus grands

11h30 : Lâcher de ballons et panier garni à gagner

❄️ **Place de l'Alambic fermée à la circulation** ❄️

Voir au dos



Marché de Noël de
Saint Germain Nuelles

Dimanche
9
décembre

Les dimanches 23 et 30 décembre les marchés auront lieu comme traditionnellement de 8h00 à 13h00

ECOLES PETITE ENFANCE JEUNESSE:

Le centre de Loisirs dépend du bon fonctionnement de la MJC. Chaque utilisateur est adhérent à la MJC de l'Arbresle. La mairie de Saint Germain Nuelles fait appel aux services de la MJC depuis 2009. Ce partenariat nous permet de proposer un mode de garde aux familles les mercredis et durant les vacances scolaires

La MJC de l'Arbresle invite tous les adhérents à une Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 9 novembre à 18h30. La MJC est une association loi 1901 et a besoin d'adhérents actifs pour assurer un fonctionnement serein.

COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES :

-Voeux du Maire: samedi 12 janvier 2019 à 17h30 salle du Colombier.

-Le bulletin municipal 2019 Merci de vos retours d'articles à Béatrice au plus tard le 10 Novembre.

-Futures cérémonies du 11 Novembre : le Centenaire. Une **exposition** se tiendra dans la salle des mariages de la mairie annexe et sera ouverte au public. **Prochaine réunion : le vendredi 2 novembre à 20h00** salle des mariages mairie annexe de Nuelles.

VOIRIE/BATIMENTS

Au total ce sont 4 arbres qui ont été abattus bourg de Nuelles. Trois d'entre eux (vermoulus) menaçaient de s'effondrer sur la chaussée, un autre n'a pas supporté la sécheresse de cette année.

Les travaux d'aménagements/enfouissement à l'entrée de la Charrière ont repris.

DIVERS :

-Enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité

Le Ministère des solidarités et de la santé réalise, du 1^{er} octobre au 15 décembre 2018, une enquête sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise des conditions de vie des allocataires ou anciens allocataires de minima sociaux et de la prime d'activité (logement, dépenses, vie sociale, vie professionnelle, santé et handicap, etc), mais également de calculer de nombreux indicateurs d'inégalités de revenus : niveau de vie, pauvreté monétaire, reste à vivre. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de la société IPSOS chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

-Mise à jour du plan cadastral de la commune :

Suite à l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2014 et sur proposition du directeur régional des finances publiques d'Auvergne Rhône Alpes et du département du Rhône, à partir **du lundi 10 octobre jusqu'au 20 décembre aura lieu une mise à jour du plan cadastral** de la commune.

A cet effet, la géomètre des cadastres Mme Marilyne BAY sera fréquemment amenée à pénétrer dans les propriétés privées (non bâties), afin d'effectuer les mesurages nécessaires à l'implantation des constructions nouvelles, additions de construction ou autre modification qui n'affectent pas la représentation au plan de la situation juridique des biens.

Elle sera accompagnée d'un aide, manœuvre du Cadastre.

-Nouveau projet d'aménagement et de développement durables de

l'Ouest Lyonnais

Dans le cadre de la révision du SCoT*, le projet d'aménagement et de développement durables a pris forme. (**document d'urbanisme qui définit pour les 20 prochaines années les orientations d'aménagement de l'Ouest Lyonnais*).

Le projet de territoire défini par les élus.

Réunis le 20 juin 2018 en comité syndical, les élus du territoire ont débattu sur leur projet politique nommé le « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) de l'Ouest Lyonnais.

[Présentation du projet de PADD cf. en page 2] EXEMPLE
VERSION 1 : *Les grands axes politiques sont maintenant bien définis. Ils posent les principaux objectifs à l'horizon 2040 relatifs à la croissance démographique, le logement, les transports,*

l'économie, l'agriculture, le tourisme, les paysages, la biodiversité, l'énergie, le changement climatique...

Pour aller plus loin : vous pouvez lire la rubrique sur le PADD, consulter le compte-rendu du débat et le PADD débattu sur le site internet www.ouestlyonnais.fr

Et maintenant ?

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui fixera les règles d'aménagement et d'urbanisation des collectivités est en cours d'élaboration. Des ateliers thématiques ont été organisés en juin et juillet afin de travailler sur plusieurs sujets : l'économie, les transports, l'environnement, l'agriculture, l'habitat...

A partir de ce travail, les premières prescriptions/recommandations contenues dans le DOO seront déterminées.

L'objectif des élus de l'Ouest Lyonnais est de maîtriser la croissance démographique à 1% par an afin de ne pas « subir » un développement non maîtrisé. A horizon 2040, la population totale représenterait 160 000 personnes sur l'ensemble de l'Ouest Lyonnais, soit un accueil de 36 500 nouveaux habitants.

Pour loger ces nouveaux habitants, 19 400 nouveaux logements devront être produits, soit 970 nouveaux logements par an. Les élus, soucieux de répondre au parcours de vie de leurs habitants, souhaitent poursuivre la production de logements diversifiés et accessibles financièrement en location et en accession à la propriété : du petit logement (T1/T2) pour les jeunes, en passant par des plus grands logements pour les familles et des logements adaptés pour les personnes âgées.

Pour se déplacer plus facilement, les élus encouragent des modes d'utilisation différents de la voiture : le covoiturage, l'autopartage, et les déplacements en transports en commun. D'autre part, ils veillent également à une mobilité apaisée en modérant la vitesse et prévoyant des aménagements favorisant les modes actifs, à savoir la marche et le vélo, particulièrement dans les centres-bourgs mais aussi en lien avec les principaux pôles économiques du territoire.

Pour favoriser le travail de la population sur le territoire, les élus affichent la création de 16 à 20 000 emplois supplémentaires d'ici 2040. L'enjeu principal est de proposer des emplois adaptés au profil et au niveau de qualification des actifs du territoire. Cela passe par l'élaboration d'une stratégie d'accueil des entreprises dans les espaces urbains (en commerces et services de proximité), développer le tissu artisanal mais aussi la création d'espaces dédiés à l'activité économique de tailles diversifiées. L'attractivité touristique du territoire doit être confortée. Le soutien à l'activité agricole, dynamique sur le territoire, est un choix politique fort des élus : il passe par la préservation des terres agricoles et la valorisation des productions locales.

La sauvegarde du paysage et la protection des espaces agricoles et naturels qui permettent de préserver la biodiversité de l'Ouest Lyonnais constituent un axe important du projet de territoire.

Enfin, les élus souhaitent anticiper les changements climatiques qui s'opéreront à l'horizon 2040. C'est pourquoi, la lutte contre l'imperméabilisation des sols, la pérennité des ressources pour les générations futures sont des objectifs stratégiques (particulièrement

l'usage mesuré de la ressource en eau et la gestion maîtrisée de l'espace forestier). Cette politique s'accompagne par le développement des énergies renouvelables notamment la filière bois/énergie, le solaire et la méthanisation.

-Peste Porcine Africaine : Information de la DDPP

Depuis le 14 septembre, les autorités belges ont déclaré 11 cas de peste porcine africaine, impliquant des sangliers dans le sud-est du pays à proximité des frontières française et luxembourgeoise. En dehors de cet épïcentre, les suspicions sur des sangliers se sont révélées négatives. A ce jour, la France et le Luxembourg demeurent indemnes de peste porcine africaine.

Néanmoins, face au risque élevé de transmission, un plan national d'action est mis en place. Plusieurs documents destinés aux détenteurs de porcs, à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie, ont été élaborés pour appeler à la vigilance.

1 - PPA - identification – vigilance. A noter : **la déclaration et l'identification de chaque porc ou sanglier sera obligatoire à compter du 1er novembre 2018.**

Contact auprès de l'EDE (Etablissement départemental de l'élevage) auprès de la Chambre d'agriculture du Rhône :18 avenue des Monts d'Or, La Tour de Salvagny. 04 78 19 61 70
2- Fiche de mesures de biosécurité obligatoire
Aucun traitement ni aucun vaccin pour lutter contre la PPA. Seules les mesures de biosécurité peuvent limiter la propagation de la maladie.

-Les rendez-vous de la retraite du 12 au 17 novembre 2018

À tout âge je suis acteur de ma retraite ! J'entre en apprentissage, je rentre dans la vie active, je pars travailler à l'étranger, je prends un congé parental, je crée mon entreprise, je passe à temps partiel, je demande ma retraite...

Mes choix de vie... Quels impacts sur ma retraite ?

Avec l'Agirc-Arrco, AG2R – LA MONDIALE, HUMANIS, MALAKOFF MEDERIC, ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA, AUDIENS, B2V, IRP AUTO, LOURMEL, PRO BTP), KLESIA, IRCEM, APICIL, CRC, CGRR, IRCOM, BTPR, agissent pour votre retraite complémentaire.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : mfoulhac@agirc-arrco.fr ou au 01 71 72 14 74.

-CCPA :

-Fermeture de la déchèterie de Fleurieux pendant les travaux : La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé les travaux d'une nouvelle déchèterie sur le site de Fleurieux sur L'Arbresle. Prévu de juin 2018 à janvier 2019, les travaux suivent le planning prévu. Par contre, les entreprises sont gênées par la co-activité sur le site en particulier la circulation des camions et véhicules des usagers. Pour des raisons de sécurité, la Communauté de Communes est donc obligée de fermer la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle à compter du **lundi 29 octobre 2018**. Il est conseillé **d'avancer ou de reporter** ses apports en fonction de leur urgence.

La déchèterie de Courzieu sera ouverte sur tous les créneaux de la semaine ainsi : **Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.**
Le **Samedi de 8h à 17h (sans interruption)**

Deux gardiens seront présents pour aiguiller les usagers et un troisième le samedi. Il ne faut pas hésiter à les solliciter.

Le samedi est le jour le plus chargé et une ouverture **dès 8h est prévue**. Les usagers sont invités à **préparer leur coffre avant leur dépose** pour gagner du temps sur place et limiter le temps d'attente.

Les bennes sont dans l'ordre suivant sur la déchèterie de Courzieu :
1 Pneus VL, 2 BOIS, 3 METAL, 4 MOBILIER, 5 ENCOMBRANTS, 6 CARTONS, 7 DECHETS VERTS, 8 DECHETS VERTS, 9 GRAVATS, 10 PLATRE

Apport sur le côté gauche : dans l'ordre A : Polystyrène, B Textile, C Papier et Verre ; D Bouchons, piles, déchets dangereux, ampoules, huiles minérales, huiles végétales, bidons vides, E déchets d'équipements électriques et électroniques.

Il faut donc préparer **inversement son coffre** en cas de dépose de plusieurs types de déchets.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle reste à votre disposition pour tout complément d'information au 04 74 01 68 90 ou ccpa@paysdelarbresle.fr

-Aide à l'achat et à la location de broyeur à végétaux.

551 kg : c'est la quantité de déchet produits par chaque habitant du Pays de l'Arbresle en 2017.

Pour réduire ces déchets, la Communauté de Communes met en place des actions de prévention dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets depuis 2015 et de la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Vous pouvez bénéficier de composteurs individuels à 20 €, de conseils à la réparation de vos objets grâce au partenariat avec le Repair Café de la MJC de Fleurieux-Eveux ou encore profiter de produits de seconde main avec la Ressourcerie REPA'AR située 95 rue Gabriel Péri à l'Arbresle.

Sur la thématique de la réduction des déchets verts, une **aide à l'achat ou à la location de broyeurs vous sont proposées**. En effet, la tonte de pelouse, et les branchages représentent 30 % des dépôts en déchèterie, soit 3000 T/ an.

Bien que biodégradables et utilisés actuellement en compostage sur les parcelles agricoles, ces végétaux peuvent être utilisés à votre domicile en paillage pour vos plantes et ainsi limiter les déplacements à la déchèterie.

Cette aide est proposée auprès des particuliers résidants, associations du Pays de l'Arbresle souhaitant acquérir ou louer un broyeur d'une puissance de 2500 W (ou 3 cv) minimum. Cette aide permet :
-un remboursement à hauteur de 50 % du prix d'achat (plafonné à 300 €) ou
-un remboursement de 50 € pour une journée de location de broyeur à végétaux (limite de 2 j /foyer /an).

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle au 04 74 01 68 90 ccpa@paysdelarbresle.fr, ou vous renseignez-vous auprès des distributeurs et professionnels du territoire.

Un formulaire est téléchargeable sur le site internet de la collectivité avec les modalités des aides.

RUBRIQUE ECONOMIQUE :

« **Professionnels du Pays de L'Arbresle**, venez développer gratuitement vos compétences numériques pour améliorer votre présence en ligne et faire grandir votre activité sur internet ! »



**ATTIREZ DE NOUVEAUX CLIENTS
AVEC VOTRE FICHE GOOGLE !**

Atelier gratuit pour les professionnels
du Pays de L'Arbresle (sur inscription)
anthony.martinez@paysdelarbresle.fr



**RDV mardi 27 novembre 2018
12h30 / 14h30 / 16h30 / 18h30
Mairie de Saint Germain Nuelles**

L'association CAPA, Commerçants & Artisans du Pays de l'Arbresle, **organise en mairie principale de Saint Germain Nuelles 4 ateliers gratuits sur inscription. Venez avec ou sans vos ordinateurs attirer de nouveaux clients grâce à Google le mardi 27 novembre 2018 dans l'un des créneaux suivants :**

12h30 / 14h30 / 16h30 / 18h30. Choisissez votre session et inscrivez-vous par email : anthony.martinez@paysdelarbresle.fr »

Pour accéder directement au formulaire d'inscription : <https://goo.gl/forms/gCn47XSUnMFdiAGJ2> Pour le lien informatif sur la page Google de la mairie de Saint Germain Nuelles : <https://goo.gl/posts/Hn9t8> Anthony MARTINEZ, Manager du territoire en charge du Commerce. Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

A tous les acteurs économiques de la commune, vous démarrez une nouvelle activité sur la commune, vous êtes déjà installés mais avez des nouveautés à présenter, cette rubrique vous est réservée. Merci d'envoyer vos articles par mail à mairie@mairie-sgn.fr

-Avent Entreprise. Événementiel et Location

Micro entrepreneur dans la location et l'organisation d'événementiels. Installé sur la commune depuis de nombreuses années, j'ai réalisé toute ma scolarité à Saint Germain Nuelles et ai obtenu en 2018 un bac Pro SEN (Systèmes Electroniques Numériques). Je réalise actuellement une année complémentaire dans l'audiovisuel, une formation STSAP. Mon domaine d'activité est le suivant :

- location de matériel audiovisuel à savoir : écran de projection, vidéo projecteur, éclairage, enceinte amplifiée, table de mixage, micro HF, pied de lumière, etc...
- animation d'événements publics ou privés: mariages, anniversaires, bals, galas, etc...

Pour tout renseignement me contacter au 06-48-44-63-02. Présent au Téléthon cette année, vous pouvez venir échanger avec moi, je répondrai volontiers à vos questions. Vincent Guyot.

-VR Procuton : recrutement d'opérateurs de production

« Nous recherchons une dizaine d'opérateurs de production (Assemblage ou usinage) que nous formerons à nos métiers et nos produits. Nous contacter : Thierry Boulanger **VR production sas** 11, rue des Garinnes 69210 Saint-Germain Nuelles Tel : 04 74 72 09 50 www.vrproduction.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

TELETHON 2018 :

Samedi 8 et dimanche 09 décembre



-A partir du 1 novembre pour l'association Handi'Chiens, récupération à La Petite Boulangerie de bouchons alimentaires en plastique, également les 8 et 9 décembre à la salle du Colombier (fil rouge du téléthon).

-A partir de début novembre, vente de bougies du 8 décembre à l'accueil en mairie principale

-Jeudi 6 décembre 20h00 à l'église bourg de Saint Germain concert de la chorale Accroche Chœur au profit du Téléthon (entrée minimum 5 euros).

-Samedi 8 décembre : salle du Colombier

- de 10h00 à 13h00 : animations tennis
- de 13h00 à 24h00 match de basket (valide et/ou handisport)
- en extérieur de 16h00 à 1800 animations avec l'école de VTT et de 18h00 à 22h00 circuit de VTT et de course à pieds 30mn. Participation 5 euros.
- à 19h00 éclairage des 600 luminions TELETHON 2018
- à l'intérieur de la salle à partir de 14h00 stands divers : objets du téléthon et stand de vente de vêtements d'occasion, vente de luminions, etc...
- buvette vin chaud et ventes de crêpes. **A partir de 19h00 repas servis sur place ou à emporter** : salade, poulet basquaise, riz, fromage, fruits. Tarif : **10 euros. Réservation possible dès maintenant** au 06 69 36 19 64 ou perret.thierry.lr@gmail.com

-Dimanche 9 décembre sur la place du marché :

- de 10h00 à 13h00 échelles des pompiers
- 9h00 à 13h00 stands de ventes objets du téléthon et vêtements d'occasions. Panier garni à gagner.
- 11h30 lâcher de ballons organisé par les écoles du Colombier et de Nuelles.
- après midi salle du colombier match de basket de championnats (valides ou handisports)

-dimanche 9 décembre spectacle à 15h30 à l'EHPAD (voir article ci-dessous)

Prochaine réunion mercredi 7 novembre en mairie principale à 20h00.

L'EHPAD « Les Collonges » à Saint Germain ouvre ses portes et vous invite à bénéficier d'animations lors de 2 temps forts pour la fin de l'année :



L'EHPAD « Les Collonges » participe au Téléthon en vous proposant un Spectacle de diverses danses et chansons donné par la Compagnie Méli Mélodie de Pontcharra sur Turdine, le **dimanche 9 décembre** à 15 h 30 dans sa salle d'animation. Entrée libre mais une participation pour le Téléthon vous sera proposée. Réservation conseillée auprès de l'animatrice au 04 74 26 92 92.

Contes de Noël pour tous les publics à partir de 4 ans **Le samedi 22 décembre** à 15 h 30 dans sa salle d'animation. Entrée libre mais réservation demandée auprès de l'animatrice au 04 74 26 92 92

« **Hier et Aujourd'hui** » est l'association de bénévoles qui interviennent et participent aux loisirs des résidents de l'EHPAD des Collonges. Aujourd'hui, 15 bénévoles se rendent régulièrement dans l'établissement pour aider l'animatrice ou animer des activités telles que le loto, le scrabble, la belote, les ateliers pâtisserie ou cuisine, les sorties, les ateliers créations, les activités physiques adaptées. Si vous avez du temps, si vous aimez jouer, si vous avez envie de rejoindre l'association pour vous rendre utile et partager de bons moments, n'hésitez pas, vous pouvez contacter l'animatrice au 04 74 26 92 92 ou la présidente de l'association Yvonne Rivolier au 04 74 01 30 04

ACCROCHE CHOEUR

Une chorale à Saint-Germain Nuelles !!! Le saviez-vous ?

On y chante depuis plus de 10 ans...

Le répertoire ? Il est très éclectique : chants du monde, variétés, petits morceaux classiques, le plus souvent autour d'un thème choisi ensemble et vivant et parfois avec une mise en scène. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre à l'**Accroche-choeur** tous les jeudis de 20h à 21h50, à la salle des mariages de la mairie annexe de Nuelles.

Contact : Madame Emmanuelle FAVRE 06 41 61 60 86



Jeudi 6 décembre 20h00 à l'église bourg de Saint Germain concert de la chorale Accroche Chœur au profit du Téléthon (entrée minimum 5 euros).

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS:

Distribution des calendriers : à partir du 3 novembre.

Sainte Barbe : le samedi 15 décembre à 17h30 en mairie principale. Vous êtes les bienvenus.

BASKET CLUB SAINT GERMAIN NUELLES

La soirée **Grenouilles** 2018 du Basket Club de St Germain Nuelles arrive à grand saut le : **Samedi 10 Novembre 2018 à partir de 19 h.**

Venez nombreux, déguster et vous amuser sans modération.

Réservation obligatoire avant le 01 Novembre au 06-14-93-98-32

Mail : mathieu.bourricand@cera.caisse-epargne.fr

« Les années passent, la soirée Grenouilles reste »

En cette période de rentrée scolaire, l'APESG souhaite mettre à l'honneur ceux qui font la réussite des projets, ceux qui animent et promeuvent les actions initiées par l'association : les parents bénévoles !

Rencontre avec Maryel, maman engagée et nouvelle membre du Bureau 2018-2019.

- Maryel, c'est quoi ton histoire de maman d'élèves à Saint Germain ?

Nous sommes arrivés dans la commune il y a 5 ans.

Avant que notre fils Lyam ne rentre à l'école, nous connaissions peu de personnes, et l'école a fait le lien. Je me suis rendue à la première réunion de l'APESG, et je me suis dit : "quitte à s'investir quelque part, autant commencer par l'école". Rencontrer l'équipe et voir son dynamisme m'a donné envie de m'investir. Quand le Bureau a expliqué le programme, j'ai commencé par contribuer aux achats proposés. Puis j'ai donné un coup de main à l'organisation des différentes manifestations.

- Depuis plusieurs années, tu fais partie des parents bénévoles très engagés auprès de l'Association. Pour toi, ça veut dire quoi ?

C'est une sorte d'intégration communale, à travers les liens qui se créent autour de la vie des enfants. Il faut penser aux enfants avant tout. Ces sorties et projets font bouger le village, les gens, et permettent aux enfants de découvrir des choses inédites, d'être ensemble dans un cadre qui n'est pas forcément celui de la classe.

C'est une grande richesse pour eux.

- Concrètement, quelles ont été tes contributions ?

IL faut du monde, pour que les choses tournent bien, que les choses soient faites, et que tout le monde puisse aussi profiter des journées dédiées aux enfants. J'ai aidé à trouver des lots pour le loto pour permettre de proposer des cadeaux originaux, et d'avoir des dotations engageantes pour les parents. Concrètement, ce n'est pas un investissement important, ni en temps, ni en argent.

- Cela t'a donné envie de t'engager plus encore et de présenter ta candidature au Bureau de l'Association.... Qu'est-ce qui t'a décidé à passer le cap ?

Au début, j'hésitais... Puis, je me suis dit que ce n'était pas si différent de ce qui se passe déjà. La première raison, c'est l'ambiance du Bureau qui m'a donné envie. Et puis, finalement, j'étais déjà bien impliquée... C'était dans la continuité. C'est une manière d'officialiser mon implication.

- Et si tu devais dire quelque chose aux autres parents de l'école pour les motiver à rejoindre les équipes de volontaires, ce serait quoi ?

Je leur dirais qu'il faut d'abord penser à ses enfants. Tous les projets contribuent à leur développement personnel. On sait que les sorties coûtent très cher mais c'est une manière d'enrichir nos enfants de leur proposer des choses différentes. La participation aux réunions, c'est aussi un espace de dialogue essentiel où les parents peuvent s'exprimer, faire des propositions et faire évoluer l'organisation. Chacun peut donner sa voix. Sur les manifestations, on constate qu'on a toujours beaucoup de parents qui se libèrent, dans la mesure de leur possibilité, pour aider. Et grâce à eux, on avance !

- Maryel, un message pour ce début d'année ?

Venez, Participez, Achetez, Faites vivre l'Association ! Tous les talents, et toutes les idées sont précieuses !!!

Et n'hésitez-pas à venir nous rencontrer sur le Marché de Noël place de l'Alambic le Dimanche 09 Décembre, pour notre « Tartiflette Géante », à déguster sur place ou à emporter

AMITIE ECHANGE SINCEL SAINT GERMAIN NUELLES

Dans le but d'aider nos amis roumains du village de SINCEL, l'Association AMITIE – ECHANGE SAINT GERMAIN NUELLES – SINCEL organise à l'occasion de la sortie des primeurs,

son TRADITIONNEL SAUCISSON BEAUJOLAIS, à la salle des fêtes de Nuelles, le **SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018** à partir de 19 heures, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

VENEZ NOMREUX SOUTENIR NOS AMIS DE SINCEL

LES GRISEMOTTES

RANDONNEE PEDESTRE

Vous souhaitez faire un peu d'exercice physique, rien de tel que la randonnée.

La nouvelle saison de randonnée commence alors pourquoi ne pas nous rejoindre et prendre part aux nombreuses sorties proposées tout au long de l'année, soit en semaine soit le dimanche.

Cette activité conviviale propose une large ouverture vers les autres et procure bien être et découverte de la nature et des sentiers.

L'équipe des randonneurs vous attend pour de nouvelles balades.

La section MARCHÉ NORDIQUE accueille des participants, se renseigner. Le site du club vous informe sur toutes nos activités, n'hésitez pas à le consulter.

VENDREDI RANDO : sortie le 2ème vendredi du mois, balade en après-midi d'un niveau facile.

Sortie dimanche randonnée, le dimanche 18 novembre à Régnié Durette dans le Beaujolais, vous pouvez participer.

BALADE DE NOEL

Le dimanche 16 décembre à LACHASSAGNE. Randonnée conviviale qui se termine dans la bonne humeur autour du goûter de Noël.

Vous pouvez rejoindre les marcheurs pour cette balade ouverte à tous et qui peut être le déclic pour continuer de randonner avec nous.

Contact : les Grisemottes 69210 Saint Germain Nuelles tel : 04 74 01 51 01 ou 04 74 01 21 08 ou sur le site du club : <http://www.lesgrisemottes-rando.org>

MAIS AUSSI

HALLOWEEN A LA CHARRIERE



LE MERCREDI 31 OCTOBRE 2018

DE 17h00 à 18h30 nous donnons RENDEZ –VOUS à tous les enfants déguisés accompagnés d'un adulte dans les rues de la Charrière à la recherche de friandises... DES BONBONS OU UN SORT

DE 18h30 à 19h00 rassemblement dans l'IMPASSE DE LA SORCIERE où vous y trouverez animations, soupe à la citrouille EN POI ZO Né, vin chaud ALU SINOGE`NE pour les grands, sorcières et sorciers.

« ADULTES SANS ENFANT » acceptés accompagnés de leur déguisement !!!!!!!

Nous vous attendons nombreux !

LE CHAUDRON DU COEUR de l'Arbresle:

Le chaudron du cœur

Le chaudron du cœur, association à but humanitaire, installée sur le canton de l'Arbresle, reprendra sa campagne de distribution alimentaire tous les vendredis à partir du 9 novembre 2018 de 9h30 à 11h00 salle Lucien Thimonier, route de Paris près du stade de l'Arbresle

Une permanence d'inscription aura lieu le vendredi 2 novembre de 9h00 à 11h00 salle Lucien Thimonier, puis tous les vendredis aux horaires de distribution

Contact : 06 87 89 76 69

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07 // Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58 // Fax:04.74.01.15.73

		OCTOBRE	
Mercredi	31	Citoyens	Halloween à la Charrière 17h00
		NOVEMBRE	
Samedi	10	Basket	Soirée grenouilles
Dimanche	11	Municipalité	Cérémonies
Mardi	13	Municipalité	Saison Culturelle Tierra Efimera
Samedi	18	SINCEL	Saucisson Beaujolais
Samedi	17	Municipalité	Rencontre élus/citoyens à 9h30 en mairie principale
		DECEMBRE	
Mardi	4	Municipalité	Saison culturelle Icibalao
Jeudi	6	Accroche chœur	Concert Téléthon, église Saint Germain
Samedi	8	Thierry Perret	TELETHON voir programme
Dimanche	9	Thierry Perret	TELETHON voir programme
Dimanche	9	Commission Commerce	Marché de Noël. Place de l'Alambic 8h00/13h00
Dimanche	9	EHPAD	Concert 15h30 Téléthon
Samedi	15	Amicales sapeurs- pompiers	Sainte Barbe à 17h30
Samedi	15	Municipalité	Colis des Aînés
Dimanche	16	Les Grisemottes	Balade de Noël
Samedi	22	EHPAD	Contes de Noël 15h30
		JANVIER	
Samedi	12	Municipalité	Présentation des vœux 17h30

La petite rubrique du Développement Durable

–Climat : il y a un espoir de limiter le réchauffement mais au prix d'un sursaut international (d'après un article du Monde paru le 7/10 /2018) :

L'accord de Paris, scellé en décembre 2015, prévoit de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète « nettement en dessous de + 2 °C ».

Le GIEC* a présenté ce mois un rapport sur l'évolution du climat, établi par près d'une centaine d'auteurs de quarante pays sur la base de plus de 6 000 études scientifiques. Au rythme actuel du réchauffement, le seuil de + 1,5 °C [par rapport à la période préindustrielle] sera franchi entre 2030 et 2052. Sans inflexion de la courbe des émissions de gaz à effet de serre, la surchauffe pourrait avoisiner 5,5 °C à la fin du siècle.

Outre ces constats, le rapport délivre 4 grands messages :

- Le changement climatique affecte déjà les populations, les écosystèmes et les moyens de subsistance.

- Chaque demi-degré de plus compte et il y a des avantages indéniables à limiter le réchauffement à 1,5 °C plutôt que 2 °C.

- Ne pas dépasser 1,5 °C n'est pas impossible, mais cela demanderait des transitions sans précédent dans tous les aspects de la société.

- Contenir le réchauffement à 1,5 °C peut aller de pair avec la réalisation des objectifs du développement durable, pour améliorer la qualité de vie de tous. »

Valérie Masson-Delmotte (Vice Présidente du GIEC) revient sur ces conclusions et précise que contenir le réchauffement exige des actions très ambitieuses dans tous les domaines – énergie, industrie,

gestion des terres, bâtiments, transports, urbanisme, ce qui signifie un changement radical de comportements et de modes de vie. Si nous n'agissons pas d'ici à 2030, la porte se refermera.

-Un changement de comportement et de mode de vie est aussi une action que chacun d'entre nous, citoyen, pouvons envisager chaque jour à notre niveau.

Le GIEC Qu'est-ce que c'est ? (wikipedia.org)

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un organisme intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l'ONU. Il a été créé en 1988, suite à une initiative politique internationale. Il "a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au réchauffement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation ".

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La mairie recrute des agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population de la commune en janvier/février 2019.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact rapidement avec Mme Jacqueline Le Louet secrétaire générale en mairie de Saint Germain Nuelles au 04-74-01-23-07.